

*Communiqué de presse
Paris, le 2 novembre 2023*

Pierval Santé, 1^{ère} SCPI en termes de collecte nette au 3^{ème} trimestre 2023

(toutes SCPI confondues : source ASPIM)

La SCPI Pierval Santé confirme sa résilience avec une collecte nette au 3^{ème} trimestre de 82,89 millions d'euros. Sur les 9 premiers mois de l'année, Pierval Santé affiche donc une collecte nette de 308,55 millions d'euros ce qui, par rapport à sa capitalisation au 31 décembre 2022, traduit une croissance depuis le début de l'année d'environ 10%.

Ces bons résultats nous ont permis d'acquérir sur le 3^{ème} trimestre 7 actifs pour un prix de revient de 47,64 millions d'euros. D'autre part, la SCPI Pierval Santé a saisi l'opportunité de céder une clinique en Guadeloupe le 2 août 2023 à un prix net vendeur équivalent à la valeur d'expertise retenue en décembre 2022, permettant la réalisation d'une plus-value d'environ 4 millions d'euros. Cession que nous pouvons regarder comme un bon exemple de la résilience du portefeuille de la SCPI compte tenu de la période actuelle.

Au 3^{ème} trimestre Pierval Santé, investie à 100% sur le marché de l'immobilier santé, continue de démontrer la robustesse de ses fondamentaux sur le secteur de la santé dont l'offre est loin de satisfaire la demande croissante, entraînant de nombreux besoins immobiliers futurs.

Avertissement :

Investir en SCPI comporte un risque de perte en capital. Il s'agit d'un investissement long terme pour lequel la liquidité peut être limitée et dont le capital et les revenus ne sont pas garantis. La SCPI est soumise à d'autres risques tels que notamment le risque de change, de durabilité et le risque lié à une gestion discrétionnaire. Pour prendre connaissance des risques veuillez cliquer ici : <https://bit.ly/3UZbiox>.

L'attribution du label ISR ne garantit pas les performances futures, la SCPI restant soumise au risque de durabilité tels que : les risques physiques liés à un événement climatique extrême, risques de transition liés au changement climatique impliquant de nouvelles normes de construction, risques liés à la réglementation environnementale qui conduirait la SCPI à engager une dépense directe ou indirecte. Les dépenses induites par la survenance d'un risque en matière de durabilité pourraient, le cas échéant, diminuer les revenus générés par l'investissement et, par conséquent, le rendement.

À propos d'Euryale

Société de gestion leader sur le secteur de la santé. Créée en 2009, Euryale est une société de gestion de portefeuille d'actifs immobiliers dans le domaine de la santé, en France, en Europe et à l'international.

Notre conviction : donner du sens à la finance à travers une approche stratégique et raisonnée des investissements.

Notre ambition : avoir un impact sociétal positif pour un mieux-vivre collectif.

À travers l'intégration progressive des enjeux ESG dans nos processus d'investissement et de gestion, la création des premières SCPI et SC à fonds de partage - Pierval Santé et Trajectoire Santé - avec l'institut du Cerveau, nous mettons chaque jour en pratique nos valeurs fondées sur l'audace, le collectif, la confiance et la proximité avec nos partenaires.

www.euryale-am.fr

CONTACTS PRESSE :

> Léa VILLOT - Agence Giesbert & Mandin pour Euryale
06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr

> Sophie CORMARY, Directrice marketing et communication Euryale
sophie.cormary@euryale-am.fr - +33 (0)7 86 45 59 59
